

## A vos agendas...

Gwenn Ha Du 9, rue nationale - 56420 Guéhenno 09.75.25.81.37	Gwenn Ha Du 9, rue nationale - 56420 Guéhenno 09.75.25.81.37
Pensez à réserver	Pensez à réserver
<b>Programme du mois de Juillet</b>	<b>Programme du mois de Août</b>
Vendredi soir - 1 <sup>er</sup> juillet Couscous Royal (agneau, poulet, merguez)	Vendredi soir - 5 Aout Couscous Royal (agneau, poulet, merguez)
Vendredi soir - 8 juillet Kebab de dinde, frites	Vendredi soir - 12 Août Soirée Grillade
Mercredi soir - 13 juillet Soirée jeux de carte belote, tarot... Ricard à 2 €	14 € Sur place 11 € A emporter
<b>Fermeture le 14 et 15 juillet</b>	Tous les vendredi soir Burger maison et frites
Vendredi soir - 22 juillet Jambon à la broche et PDT rôties	13 € 90 Sur place 11 € A emporter
Vendredi soir - 29 juillet Burger à l'italienne (chutney tomate, oignons, jambon cru croustillant, mozzarella)	<b>Vacances du 15 au 28 Août</b>
14 € Sur place 11 € A emporter	Fermeture exceptionnel du 29 au 4/09 Traiteur
Tous les vendredi soir Burger maison et frites	<b>Réouverture le 05 septembre</b>
13 € 90 Sur place 11 € A emporter	

## LES ESCAPADES GOURMANDES

Des petites balades pour découvrir le Centre Morbihan et déguster ses produits locaux !

11 Juillet Saint-Jean Brévelay	18 Juillet Moustoir - Ac	25 Juillet Plumelec
1er Août Guéhenno	8 Août Billio	22 Août Plumelin

Rendez-vous à 10h, lieu de rendez-vous donné à l'inscription

Sorties gratuites sur inscription

Centre Morbihan Tourisme  
12 rond-point de la République 56500 LOCHMINÉ 02 97 60 49 06  
tourisme@cmc.bzh - www.centre-morbihan-tourisme.bzh

## LE P'TIT DJEUVNO

## Mot du Maire

La manoir de Lemay va être remis en vente par la communauté de communes dès cet été sous forme d'appel à candidatures.

Depuis sa restauration terminée en 2002, il aura accueilli quelques manifestations mais aucun projet important et structurant n'a été sérieusement envisagé par les élus. Pourtant des millions d'euros ont été investis dans ces travaux colossaux. Il est fermé définitivement au public depuis 2012 pour cause d'insécurité. Aujourd'hui, les élus communautaires ; très majoritairement ; ne sont plus favorables à des restaurations coûteuses et préfèrent trouver un porteur de projet ambitieux. Cet appel à candidatures permettra d'avoir un regard averti sur les acheteurs potentiels et leurs intentions ; un cahier des charges a été écrit pour se faire. Des auditions se tiendront en fin d'année pour valider le choix.

En tant que maire de Guéhenno, j'aurais préféré une issue différente, mais nous ne referons pas le passé. Un projet aurait dû être pensé et mis en œuvre dès le départ. Aujourd'hui, il s'agit de redonner vie à ce magnifique site, c'est la décision la plus constructive.

Nous sommes entrés dans la période estivale avec son lot de manifestations. Cette année, pour la première fois, la municipalité vous invite à un pique-nique citoyen le dimanche 31 juillet dès midi. Venez nombreux, le verre de l'amitié vous sera servi.

Pour autant, ne négligez pas le retour inquiétant du virus de la covid 19. Reprenez de bonnes habitudes en appliquant les bons gestes. Le nombre de cas a bondi ces derniers jours atteignant un taux d'incidence à 732 fin juin. Soyez prudents.

L'été arrive avec de fortes chaleurs ; ne négligez pas les bons conseils. Hydratez-vous et restez au frais.

La sécheresse que nous connaissons demande aussi de la vigilance en matière de consommation d'eau, soyez économes. Soyez de plus attentifs aux possibles départs de feu ; les incendies se multiplient à cause de négligences ou d'imprudences.

Je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Bonne lecture,

Nolwenn BAUCHÉ.

## INFORMATIONS COMMUNALES

Horaires mairie et agence postale période estivale

Pendant la période estivale les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale seront modifiés. En juillet ouverture les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matin de 9h à 12h **fermées le samedi matin**. En août ouverture les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis matin de 9h à 12h **fermées le mercredi matin**.

Repas citoyen

Rendez-vous le **dimanche 31 juillet à midi au terrain de camping**. Apportez votre pique-nique, vos jeux et votre bonne humeur. La municipalité vous offre l'apéritif

Semaine fédérale du cyclotourisme de Loudéac

Le lundi 1er août, dans la matinée, dans le cadre de la Semaine Fédérale de Cyclotourisme de LOUDEAC, 6000 à 8000 cyclos passeront dans le bourg.

Course cycliste le circuit du rivage

La course cycliste « le circuit du rivage » organisée par le comité des fêtes aura lieu le dimanche 7 août à Guéhenno.

Aides régionales pour la restauration du patrimoine ancien privé

En tant que commune labélisée « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » certains travaux de restauration sur d'anciennes bâtisses peuvent prétendre à des aides financières de la Région.

Quels travaux ? Ravèlement ou rejointoiement de façade, Menuiserie bois et peinture des menuiseries, Charpente et couverture, Murs de clôtures d'origine, Petit patrimoine (puits, fours...), Enseignes commerciales de style. Seules les parties visibles de la voie publique sont éligibles : la surface visible depuis la voie publique doit impérativement correspondre au minimum à 2/3 de la surface totale.

Quelles bâtisses sont concernées ? Certaines maisons remarquables dans le bourg et les villages : Le Grand Lemay Le Clégrio - Le Guern - Le Mont—Bremelin - La Ville Héon - La Ville Moisan - Le Quenelec - Le Roc - Moulin de Quéméné—Rangueroué Chateaneuf— Kerchevet— Kermoel— Kerrivaud - La Maison Neuve - La Ville Martel - La Ville Olivier - La Ville Pierre - La Ville Sotte - Le Burgo - Le Clézio - Le Collédo - Le Kerbon - Le Moulind'Hurnel - Le Petit Lemay - Le Quillio - Lilleran  
Renseignements et détails auprès de la mairie.

## JUILLET AOÛT 2022

Votre Mairie

Pour nous contacter :  
Tél. 02 97 42 29 89  
contact@guehenno.fr

Horaires Mairie

Tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h  
Le mardi et le jeudi  
De 14h à 17h

Permanences des élus :

Nolwenn BAUCHE, Maire  
Permanence  
le samedi matin  
sur rendez-vous

Permanence CCAS etMutuelle solidaire

Martine FERRAND  
06-77-63-67-51

2ème mardi de chaque mois

**de 10h à 12H**

le 12 juillet 2022

Et le 9 août 2022

## Infos Pratiques

MÉDECIN DE GARDE :

composez le 15  
qui vous orientera vers le  
service de régulation  
PHARMACIE : appeler le 3237

PLANNING BIBLIOTHÈQUE

Ouverture  
◦ les mercredis : 13/07 ; 20/07 ; 27/07 ; 10/08 ; 17/08 ; 24/08 et 31/08 de 15h30 à 17h00.

◦ les dimanches : 10/07 ; 17/07 ; 24/07 ; 31/07 ; 07/08 ; 14/08 ; 21/08 et 28/08  
de 10h30 à 12h00.

Le prêt de livres  
est gratuit.

DÉCHETTERIE

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la déchetterie de Brénolo  
**Du lundi au samedi : 08h30-12h30 / 14h00-18h00**  
**Le jeudi : Fermée**

Responsable publication :  
Mme Nolwenn BAUCHE  
imprimé par : Mairie de Guéhenno

GUEHENNO  
LOTO

LE 14 JUILLET 2022

Ouverture des portes 12h00

Salle multifonctions  
Animé par SOLANGE

14H

Restauration et  
buvette sur  
place

3 euros la carte  
8 euros le carton  
de 3

15 euros (+1 gratuite)  
le carton de 6

20 euros  
(+1 gratuite)  
le carton de  
8

1er lot : Bon d'achat 1000 euros  
2ème lot : Bon d'achat 700euros  
3ème lot : Bon d'achat 400 euros  
4ème lot : Bon d'achat 200 euros  
5ème lot : Bon d'achat 150 euros  
6ème lot : Bon d'achat 120 euros  
7ème lot : Bon d'achat 100 euros  
8ème lot : Bon d'achat 90 euros  
9ème lot : Bon d'achat 80 euros  
10ème lot : Bon achat 70 euros



L'entente des basketteuses de Guéhenno  
Année 2022 I.P.N.S - Ne pas jeter sur la voie publique

## GUEHENNO SUPER LOTO

SAMEDI 23 JUILLET

SALLE MULTIFONCTIONS à 20 h

Ouverture des portes à 18h

Animé par SOLANGE

3 € la carte  
9 € le carton de 3  
15 € le carton de 6 + 1 carte gratuite  
20 € le carton de 8 + 1 carte gratuite

1<sup>er</sup> lot : bon d'achat 1000 €  
2<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 600 €  
3<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 400 €  
4<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 200 €  
5<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 150 €  
6<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 120 €  
7<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 100 €  
8<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 90 €  
9<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 80 €  
10<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 70 €  
et de nombreux autres lots + lot à tous les ex-aequo

Organisation  
CLUB DES CADETS  
DE GUEHENNO  
Réservation : 06 87 46 27 50

Buvette  
Sanwichs - Gâteaux  
Gâteaux - Frites

Groupama

## Brèves du conseil

### Séance du Conseil Municipal du 28/06/2022

**Présents** : Mr Bruno ANTOINE, Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME (départ à 20h), Mme Martine FERRAND, Mr Erwann GRANDIN, Mr Yannick GUEGAN, Mme Morgane GUILLO, Mme Christiane JOUBIQUX, Mme Marie-Laure LALYS, Mr Michel LE MERCIER, Mr Julien MAUGUIN, Mme Claudine NIZAN.

**Excusés** : Mr Romuald BLANC (donne pouvoir à Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME), Mme Sophie BROGARD (donne pouvoir à Mme Marie-Laure LALYS), Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME (à partir de 20h, donne pouvoir à Mme Martine FERRAND)

**Absent** : Mr Nicolas DIEU-KERVEGANT.

Le conseil peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : Mme Morgane GUILLO.

### EMPLACEMENT DU CITY-STADE

Le devis d'équipement pour le city-stade a été signé (afin d'éviter une hausse des prix des matériaux) avec SDU pour un montant de 60 547.79€ TTC. Ce projet a reçu un accord de subvention DETR pour un montant de 27 696€ ainsi qu'une subvention leader pour un montant de 20 000€. Une autre demande de subvention au titre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » a été déposée.

Cependant, l'emplacement du city-stade n'a pas encore été déterminé. Différents devis ont été sollicités selon les différents emplacements. Madame le Maire précise que les devis ne sont pas forcément comparable car ils ont été demandés à des dates différentes. D'autres devis ont été demandés à plusieurs entreprises, sans réponse.

Près de l'aire de jeux	En face de la cantine	Près de la salle multifonctions
24 996€ TTC (Brocéliande TP)	28 831.20€ TTC (Kalon TP)	33 338.64€TTC (Kalon TP)
25 579.20€ TTC (Kalon TP)		



La commission cadre de vie propose l'emplacement près de l'aire de jeux.

La commission des jeunes a donné un premier avis près de la salle des sports.

L'avis des parents d'élèves a été sollicité par le biais d'une enquête et ils sont 71% à préférer l'emplacement près de l'aire de jeux. Idem pour le corps enseignant.

Certains riverains préfèrent l'emplacement près de la salle multifonctions par crainte des nuisances sonores et pour certains des restrictions d'accès à l'arrière de leur terrain. L'association du foot « Les Cadets » souhaitent conserver le terrain d'entraînement au fond de l'espace.

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF), (avis en amont du dépôt du permis d'aménager) privilégie l'emplacement près de la salle multifonctions sans caractère obligatoire car il ne connaît pas le site.

Madame le Maire met au vote le point sur l'emplacement du city-stade.

L'emplacement en face de la cantine est d'office éliminé car l'association Les Cadets de Guéhenno utilise cet emplacement pour ses entraînements et il y a déjà eu la suppression d'un terrain d'entraînement suite à l'aménagement du bourg.

Elle interroge les conseillers municipaux sur leur préférence (Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME ne prend pas part au vote mais dispose du pouvoir de M Romuald BLANC) :

-Pour l'emplacement 1 (c'est-à-dire près de l'aire de jeux) : 8 voix pour

-Pour l'emplacement 2 (c'est-à-dire près du camping / salle multifonctions) : 4 voix pour

-1 abstention

Après délibération, le conseil municipal à 8 voix pour, 4 contre et 1 abstention :

-valide l'emplacement 1 (près de l'aire de jeux) pour le city-stade de Guéhenno

-autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Pour	<b>8</b>
Contre	<b>4</b>
Abstention	<b>1</b>

20h : départ de Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME (le pouvoir de M Romuald Blanc est caduque).

### MULTISPORTS DU 11 AU 13 JUILLET

La commission vie associative/jeunesse souhaiterait que des journées multisports soient proposées du 11 au 13 juillet 2022. Les activités proposées seront variées : baseball, tchouckball, athlétisme, tir à l'arc, hockey, ultimate...

Le devis présenté par Profession Sport 56 s'élève à 765€. Les années précédentes, le conseil municipal fixait la participation forfaitaire des familles à 8 € par enfant par journée. La salle annexe et les WC seront ouverts.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité valide :

-l'organisation de journées multisports du 11 au 13 juillet 2022

-valide le devis profession Sport 56 d'un montant de 765€

-fixe le tarif à 8€/enfant/journée

autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Pour	<b>13</b>
Contre	<b>/</b>
Abstention	<b>/</b>

### MODALITE DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LES COMMUNES DE – 3500 HABITANTS

Les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes règlementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

-soit par affichage ;

-soit par publication sur papier ;

-soit par publication sous forme électronique

Ce choix pourra être modifié ultérieurement, par une nouvelle délibération du conseil municipal. A défaut de délibération sur ce point au 1er juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de Guéhenno afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, il est proposé au conseil municipal de choisir la modalité suivante de publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel : publicité par publication papier en mairie de Guéhenno.

Pour	<b>13</b>
Contre	<b>/</b>
Abstention	<b>/</b>

### ENTENTE DES BASKETTEUSES : DEMANDE DE SUBVENTION

Par délibération du 30 mars 2022, le conseil municipal a accordé une subvention de 1600€ à l'Entente des Basketteuses sous réserve de recevoir une demande écrite de leur part. La demande a été reçue en mairie le 10 juin 2022 pour un montant de 1000€ (pas d'organisation de la fête de Châteauneuf : pas de feu d'artifice).

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide la demande de subvention 2022 de l'Entente des Basketteuses d'un montant de 1000€.

Pour	<b>13</b>
Contre	<b>/</b>
Abstention	<b>/</b>

### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL AUPRES DE LA SOCIETE DE CHASSE

Par délibération du 5 avril 2022, le conseil municipal a accordé une subvention de 2000€ à la société de chasse pour la création d'un local de découpe au niveau d'une partie de l'appentis situé derrière la salle du Roiset de 28m<sup>2</sup> (anciennement utilisé par les service technique). Cependant, le conseil municipal n'a pas délibéré sur la convention de mise à disposition gratuite de ce local auprès de la société de chasse.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide la convention de mise à disposition gratuite d'un local auprès de la société de chasse.

Pour	<b>13</b>
Contre	<b>/</b>
Abstention	<b>/</b>

### CONVENTION D'INTERVENTION DU CHANTIER NATURE ET PATRIMOINE

Par délibération du 11 juillet 2020, le conseil municipal avait validé la convention d'intervention du Chantier Nature et Patrimoine (CNP). Suite à la scission, il convient de prendre une nouvelle délibération.

Pour rappel, le CNP est un dispositif conventionné ayant pour finalité l'intégration et l'insertion par des actions collectives. Les chantiers nature et patrimoine de Centre Morbihan Communauté s'inscrivent dans le cadre des différentes lois de lutte contre les exclusions et l'insertion socio-professionnelle des personnes en difficultés.

La convention prend effet au 1er janvier 2022 pour une durée de 7 ans, non reconductible.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide la convention d'intervention du CNP susmentionnée et autorise

Madame le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour	<b>13</b>
Contre	<b>/</b>
Abstention	<b>/</b>

## Du nouveau à Guéhenno...

### Envie de prendre soin de vous...



**Association Espace Bien Être DAI KO MYO**  
Chrystelle MOREAU  
3 Rue de Châteauneuf  
56420 Guéhenno  
Uniquement sur RV

**Praticienne et enseignante en Komyo Reiki ( technique traditionnelle japonaise)**

**Et praticienne en hypnose évolutive et Ericksonienne**

**06 15 16 15 14**

Le Reiki est une énergie bienfaisante. Il agit sur le plan physique, émotionnel et mental. Il purifie en éliminant les toxines du corps et de l'esprit. Traite les causes et effets d'un déséquilibre en rééquilibrant les centres nerveux et énergétiques. Il dissout les blocages, soulage les douleurs.

L'hypnose est elle aussi une pratique, tout comme le Reiki, pour retrouver la sérénité.

Alors... prenez le temps de prendre soin de vous ! **Tarifs et renseignement par téléphone**

## Informations diverses

### SANTÉ VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Vous êtes citoyen et usager du système de santé, professionnel de santé ou du médico-social, membre d'une association, élu et représentant institutionnel, votre avis nous intéresse !

La Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) soutenue par l'ARS Bretagne organisent une large consultation sur la santé en région.

**L'objectif : identifier les attentes et les priorités de demain à inscrire dans le projet régional de santé breton 2023-2027.**

Vous pouvez partager votre regard et vos attentes en répondant à un questionnaire qui porte sur la santé au sens large : organisation des soins - offre de santé - actions de prévention - santé mentale - santé environnementale - accompagnement du vieillissement - du handicap...

Enquête en ligne de 10 minutes  
[consultation-sante.jenparle.net](http://consultation-sante.jenparle.net)